

Délibération 2020-12

Point de l'ordre du jour : V

Objet : Diplôme inter-établissement ENS-Paris-Saclay-ESJ : Education aux Médias et à L'information

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011 modifié relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil scientifique approuve la création du diplôme inter-établissement ENS-Paris-Saclay-ESJ, Education aux Médias et à L'information présenté en annexe à la présente délibération.

Nombres de votants :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 04/12/2020

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique



Patrice AKNIN

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CS – 04/12/2020 - D.2020-12

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le : 23/02/2021